

Informations de base	
<p>2018/2940(RPS)</p> <p>RPS - Actes d'exécution</p> <p>Dérogations à l'article 1er, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1924 /2006 concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires pour l'utilisation de certains descripteurs génériques</p> <p>Voir aussi Règlement (EC) No 1924/2006 2003/0165(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.20.05 Législation et police sanitaire 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage</p>	Procédure caduque ou retirée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI	Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	IMCO	Marché intérieur et protection des consommateurs (Commission associée)		
	JURI	Affaires juridiques (Commission associée)		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/11/2018	Publication du document de base non-législatif	D058835/02	
28/11/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/02/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/2940(RPS)
Type de procédure	RPS - Actes d'exécution

Sous-type de procédure	Comitologie avec contrôle
Modifications et abrogations	Voir aussi Règlement (EC) No 1924/2006 2003/0165(COD)
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission	ENVI/8/14997

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	D058835/02	14/11/2018	